

Catégorie *)
 Tracteur industriel
 av. antraln. 4 roues

Marque
LATIL

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
 H 14 TL 10 "Routier"

Bordereau-type
 N° **565/A**

Moyens de reconnaissance du type Désignation frappée en dessus du No. de châssis + vitesse maxima
 N° de châssis frappé A droite, à l'avant, sur longeron du châssis
 N° de moteur frappé A droite, sur carter-moteur, sur plaquette du constructeur
 Constructeur du châssis Automobiles industriels "LATIL", 8 Quai Gallieni, SURESNES (France)
 Constructeur du moteur Automobiles industriels "LATIL", 8 Quai Gallieni, SURESNES (France)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A. MOT.

| MOTEUR | CHASSIS | CARROSSERIE |
|--|--|---|
| Marque et type LATIL TL 10 Genre Enligne, s.en tête Carburant mazout Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 108 mm. Course 152 mm. C.V.-Impôt 28,367 Cylindrée totale 5'570 cm³ C.V. frein 65 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant | Nombre d'essieux 2 Entraînement sur toutes les 4 roues 1. Frein A pied : Mécanique, av. servo air comprimé, sur les 4 roues 2. Frein A main : Mécanique (râchoires intérieures) sur arbre de cardan 3. Frein _____ Frein de remorque 2 prises (dir. et indir.) Direction A droite (S/toutes les roues)* Crochet de remorque Crochet (av. ressort) Nombre de vit. avant 4 + 4 (Boîte de réduction) Vit. en 1 ^{re} vit. réd. 5 en prise dir. 52 km/h. | Constructeur _____ Genre/Forme _____ Exécution individuelle Nombre de portes _____ Nombre de places ass. Total Avant Milleu Arrière _____ Nombre de places debout _____ Pour motos : Siège arrière Sidecar |

| POIDS ET PNEUMATIQUES | Essieu avant. | Essieu arrière | Total |
|--|---------------|-----------------|---------------------------|
| Poids à vide du châssis prêt à rouler (av. accouplement vhc. articulé + 2 strapont.) | 1'900 kg. | 1'470 kg. | 3'370 kg. |
| Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE) | kg. | kg. <u>Max.</u> | 1'500 kg. |
| Poids maximum garanti par le fabricant | kg. | kg. | 4'300 kg. |
| Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) | kg. | kg. | — kg. |
| Charge utile | kg. | kg. | — kg. |
| Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque) | kg. | kg. | — kg. |
| Pneumatiques: Dimension | 11,25 - 24 HD | | simples double |
| Capacité de charge (par pneu 1'630 kg.) | 3'260 kg. | 3'260 kg. | |

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **AUTROCHE**

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 1, combiné

Indicateurs de direction: Syst. —

Avertisseur 1, avert. électr. 1 ton

Syst. anti-éblouissant Ampoules Blaux à cullier (36/36 W)

Feux rouges 1, combiné

Eclairage du No de contr. 1, combiné

Emplacement 4) —

Essui-glace 5) —

DIMENSIONS

Voie { avant 1'550 mm.
arrière 1'550 mm.

Largeur hrs-tout AV. 1'910 mm.

Empatement 2'400 mm.

Longueur hors-tout 4'240 mm.

Hauteur (non chargé) 2'020 mm.

Garde au sol 400 mm.

Porte à faux, arrière sans croch. 715 mm.

Crochet de remorque (haut dep. sol) 800 mm.

Crochet de remorque (porte à faux) 1'070 mm.

Diamètre de braquage ext gauche 9,75 (20,10) m.

Diamètre de braquage ext droite 11,60 (20,20) m.

Dim. Intérieures

Longueur du port de charge

Largeur du port de charge

Hauteur Intérieure

Haut. du port dep. le sol

Ridelles (hauteur)

mm.
mm.
mm.
mm.
mm.

OBSERVATIONS

* Se livre également comme vhc. tracteur de vhc. articulé.

** La direction sur roues arr. peut être déclanchée.

L'indication du diamètre de braquage entre parenthèses s'entend pour direction sur 2 roues seul.

La cartographie et l'équipement général du vhc. doit-

vent être contrôlés lors de l'expertise individuelle.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Equipement électr. est à monter en accord avec les

prescriptions.

2) Feu rouge doit être déplacé vers l'extérieur.

3) Fenêtre en celluloïd de l'écl. du No. de contr.

4) Indicateurs de direction à monter en accord avec

les prescriptions.

5) Pour vhc. cartosés, monter essui-glace et miroir

rétroviseur.

Lieu et date de l'expertise-type

Tuyau d'échappement à prolonger

vers l'arrière, à gauche.

Genève, le 20.3.1950

Berne, le 23.6.1950

La commission d'expertises-types